

ALLEMANT ■ BEAUCHÊNE ■ BEAUTERNE ■ BOUCHEMONT ■ BUCHELET ■ CLOCHES ■ DANNEMARIE LE BOIS DES PRES ■ LES JONCS ■ LE MESNIL ■ LA MUSSE ■ ROSAY ■ SAINT-PROJET ■ SAUSSAY ■

# Bulletin Municipal de BOUTIGNY- PROUAIS N°49 / Février 2009

# Les gendarmes à votre service

Les fêtes de fin d'année constituent un moment habituellement critique en matière de délinquance. Cette période, souvent propice à toute sorte de méfait, s'est déroulée de manière plutôt favorable sur la commune de Boutigny-Prouais.

Ces résultats encourageants sont, en partie, à mettre au profit du comportement adapté de riverains qui savent se protéger de certains méfaits par des gestes simples.

Au delà d'une approche comptable de la délinguance, rappelons que chaque victime d'un délit dit "d'appro-priațion" vit un traumatisme moral qui peut parfois s'avérer plus choquant que le préjudice matériel.

Afin de se prémunir de tout acte de malveillance, quelques gestes simples suffisent souvent à décourager les mälfaiteurs :

- Verrouillez vos véhicules en stationnement.
  Ne laissez pas d'objet apparent dans votre véhicule en stationnement même pour quelques minutes.
- Fermez la porte d'entrée et le portail de votre domi-cile, fermez également les volets si vous n'êtes pas présent, même de jour.
- En cas de départ en vacances, remettez les clés de votre domicile à une personne de confiance qui pourra alors vider la boîte aux lettres et ouvrir de temps en temps les volets, ne laissant pas penser à une maison inhabitée.
- Faites savoir à la Gendarmerie (02 37 38 05 20 ou le 17) si des véhicules ou personnes semblant suspectes rôdent dans la commune. Relevez les immatriculations des véhicules.
- Enfin, en cas d'absence prolongée, n'hésitez pas à vous rendre à la brigade de Gendarmerie de Nogentle-Roi afin de signaler votre absence et ainsi nous permettre de surveiller votre habitation.

#### Gendarme Chaze

Brigade de gendarmerie de Nogent-le-Roi



et l'école de Boutigny-Prouais

Organisent

# Le CARNAVAL

Samedi 14 MARS 2009

à BOUTIGNY à 14H

Venez nombreux

Stand de gâteaux et de boissons

Mes cher(e)s Administré(e)s,

Une nouvelle année commence. Nous traversons une période marquée pour tous par la crise économique et la récession. Pour autant, vos élu(e)s veulent rester optimistes, volontaires, audacieux et opiniâtres. Pour en juger, sachez que le Conseil Municipal a décidé du "devenir" de certains de ses bâtiments communaux. C'est ainsi que :

- Sur le site de Prouais, le conseil s'engage dans la création d'une maison des associations par la réhabilitation de la longère située à gauche de l'école élémentaire. Nous pourrons alors libérer les locaux de la mairie-annexe des différentes activités qu'elle abrite quotidiennement et lui redonner sa vocation légitime, moyennant quelques travaux intérieurs d'aménagement. Quant à la grange perpendiculaire à la longère, aujourd'hui bâtiment de stockage, nous souhaitons qu'elle devienne tout à la fois le lieu d'entraînement sportif de nos élèves du site scolaire de Prouais, mais également une salle autorisant l'accueil d'expositions ou de réunions.
- Sur le site de Boutigny, la bibliothèque communale doit être réhabilitée. Elle le sera au même endroit, agrandie sur sa gauche par des pièces que nous rendrons disponibles. Par ailleurs, la construction par la Communauté de Communes du Centre de Loisirs sans hébergement, à côté de la salle polyvalente, libèrera les lieux actuels de la garderie communale. Nous en profiterons pour agrandir l'accueil et les bureaux de la mairie, devenus trop exigus.

Quant à la station d'épuration de Boutigny, elle est dans sa phase terminale. Nous lançons la recherché de maîtrise d'œuvre pour la station d'épuration de Prouais.

La voirie n'est pas oubliée dans nos travaux 2009 puisque deux dossiers de subvention viennent d'être déposés au Conseil Général pour <mark>la ru</mark>e Colletière à Prouais mais également pour la place du Marronnier et la rue de la Volaille à La Musse. Nos réflexions se portent déjà sur la rue des Blatiers à Prouais et la rue des Potiers à Boutigny.

Soyez assurés que tous ces projets ne nous éloignent pas du quotidien et des travaux à réaliser pour améliorer votre vie de chaque jour, pas plus qu'ils ne nous éloignent de notre promesse du maintien d'une pression fiscale supportable par tous

Vous pouvez compter sur l'équipe municipale en place, sur mon attention et mon écoute.

Bien cordialement,

Votre maire. Mireille Elov





# Entretien des végétaux et des arbres

Un récent parcours des routes de notre commune m'a fait constater que beaucoup de végétaux et d'arbres avaient une emprise sur la voie publique ou encore dans les réseaux téléphoniques ou électriques! Les végétaux volumineux obligent les piétons à se mettre en danger en quittant les bords des voies mais ils masquent également la vue des automobilistes, sans compter le manque d'entretien des bois qui risquent au moindre coup de vent de tomber sur la route ou sur un passant éventuel.

Je me dois de rappeler que vous avez obligation d'entretenir vos végétaux, vos arbres. Faute d'être entendue, je me verrais dans l'obligation de faire exécuter ces travaux indispensables et d'envoyer la facture correspondante aux propriétaires négligents. Certaine qu'il s'agit d'une situation tout à fait involontaire de la part de chacun, je fais appel à votre civisme et à votre sens des responsabilités pour corriger dès maintenant cette situation.

Mireille Éloy

# Que la lumière soit...

Il y a quelques années, l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine d'Intérêt Communal (ASPIC) avait réalisé un éclairage apprécié de tous autour de notre église de Boutigny. Pour des raisons de normes et de consommation d'énergie, nous avons été contraints de le supprimer. Pour autant, le Conseil Municipal envisageait sérieusement de procéder à son remplacement et ceci va être chose faite dans quelques mois. La proposition d'un artisan consistant à éclairer deux facades de nos deux églises avec seulement deux projecteurs de 250 watts pour chacune d'elle, démonstration à l'appui, a retenu toute notre attention. Le coût de cette installation est de 4 490 € TTC pour la commune, allégé par un don de 1 000 € de la part d'un couple d'administrés de La Musse particulièrement attaché à notre patrimoine. Le Conseil Municipal les remercie très sincèrement pour leur geste généreux. Le coût de l'éclairage de l'église de Prouais se montera quant à lui à 2 816 € TTC.

Mireille Éloy

OF SYROM

# IMPORTANT Boutigny-Prouais et le bio-compostage

Le Syndicat de Ramassage des Ordures Ménagères (SYROM) auquel nous appartenons vient de nous faire savoir que notre commune a été sélectionnée pour la prochaine distribution de composteurs. Elle aura probablement lieu à partir du 1 er septembre 2009 et sera effectuée par le secrétariat de mairie.

Une réunion publique va être organisée par le SYROM mais ne soyez pas étonnés de voir
un ou une élu (e) sonner à votre porte pour prendre votre avis sur le sujet ou vous donner
des informations qui pourraient vous manquer pour adopter cette méthode d'élimination
des déchets.

L'objectif est de diminuer la collecte dans les poubelles résiduelles (couleur marron) de l'ordre de 30%, soit 100 kg par an et par foyer fiscal.

Vous constaterez que cela vous permettra de trier vos déchets de jardin, de cuisine ou vos déchets ménagers non alimentaires sans aucune difficulté.

Seuls les foyers volontaires se verront doter gratuitement d'un bio-composteur

(coût pour le SYROM : 47 € après obtention de subventions).

Je compte sur vous pour assurer le meilleur accueil à mes collègues
de l'équipe municipale, désireux comme moi, que Boutigny-Prouais réussisse le challenge pour lequel elle s'est engagée, à savoir : que les 353 foyers auxquels nous aurons remis un composteur, représentant
50 % des foyers fiscaux de notre commune, "jouent "le jeu et s'appliquent à pratiquer le meilleur bio-compostage possible.

LE COMPOSTAGE TOUT ALL CLASS DE CLANDES

TOUR DE COMPOSTAGE TOUT ALL CLASS DE CLA

Mireille ÉLOY

### Commission Urbanisme

Comme chacun le sait, toute nouvelle construction, tout nouvel espace créant de la surface habitable, tout changement d'affectation de local existant, demande soit un permis de construire, soit une déclaration préalable. Un permis de démolir est nécessaire si l'on veut supprimer un bâtiment vétuste, tout comme un ensemble terrain et bâtiment à restructurer demande un permis d'aménager. Un contrôle inopiné peut s'exercer et, si un pétitionnaire n'a pas fait le nécessaire pour obtenir les autorisations délivrées par la mairie, il encourt des amendes pouvant être très lourdes.

Pour éviter ces désagréments, la commission communale d'urbanisme a deux missions :

- 1/ Conseiller le demandeur de travaux sur la manière de conjuguer ce qu'il a envie d'entreprendre avec les possibilités
  offertes par le règlement des codes de l'urbanisme, rural, civil, ainsi que le règlement du plan d'occupation des sols de
  notre commune. Le Maire, le responsable et les membres de la commission sont à votre disposition, sur rendez-vous à
  la mairie de Boutigny, ou le samedi de 8 h 30 à 10 h 00, à la mairie de Prouais, pour travailler avec vous afin de mener
  votre projet au mieux.
- 2/ Instruire les dossiers dans les conditions que la loi impose, tant au point de vue des délais qu'au point de vue réglementaire. Pour les Permis de construire, de démolir, d'aménager et les certificats d'urbanisme opérationnels, la commission d'urbanisme envoie à la Direction Départementale de l'équipement un avis sur l'instruction du dossier. En retour le maire signe l'arrêté qui vous revient. Pour les déclarations préalables, les certificats d'urbanisme de simple information, seule la commission d'urbanisme communale instruit et le maire ou son délégué signe l'arrêté de faisabilité ou d'opposition.

La commission d'urbanisme de la commune a le devoir de traiter dans les délais fixés par la loi tous les dossiers. Tous dossiers confondus, 98 demandes ont été traitées en 2008 dans notre commune. Un dossier reçu est instruit en général dans les dix jours au plus tard suivant son avis de réception. La commission s'informe aussi de tous nouveaux textes qui influencent son travail.

La Commission d'urbanisme communale travaille donc toujours à votre service, dans le respect de l'identité et du caractère rural de notre commune, même si parfois les décisions qui sont prises ne sont pas conformes à vos souhaits.

Marc Ballesteros 3ème adjoint Responsable de la Commission Urbanisme

#### Information Retraite

Vous relevez des régimes de retraite complémentaire ARRCO, AGIRC ou IRCANTEC ? Le CICAS (Centre d'Information, de Conseil et d'Accueil des Salariés) est à votre disposition. Il a pour mission :

- d'informer les personnes proches de l'âge de la retraite sur leurs droits à la retraite complémentaire Arrco, Agirc et Ircantec
- constituer les dossiers d'évaluation et de liquidation de retraite complémentaire
- informer et aider les salariés à constituer des demandes d'intervention sociale

Dès 57 ans, une évaluation de la retraite est possible.

Vous pouvez joindre les conseillers du CICAS au 0820 20 07 01 (0,09 € la minute), du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h00.

Les lieux de permanence les plus proches sont :

- Chartres: 63 avenue du Maréchal Maunoury (du lundi au vendredi)
- Dreux: CRAM, 7 rue Henry Dunant, 4ème étage (mardi et vendredi)



### CCPH BON ANNIVERSAIRE!

Boutigny-Prouais a soufflé les 10 bougies de la Communauté de Communes du Pays Houdanais en plantant, comme les 31 autres communes qui la composent, un chêne des marais. L'opération a eu lieu le dimanche 30 novembre à 10 heures à La Musse où notre magnifique marronnier partagera désormais la vedette avec le chêne des marais de la CC Pays Houdanais.

Souhaitons-lui longue vie, tout comme à notre Communauté de Communes. Forte de son terroir et de son projet permanent, elle s'applique à faire cohabiter pour son territoire des hommes et des femmes animés par le même désir de mettre leurs forces, leurs idées et leurs moyens en commun pour permettre d'améliorer l'attractivité de notre bassin de vie mais aussi les services à apporter aux 23 000 habitants rassemblés en son sein.

Mireille Éloy 2ème vice présidente de la CC Pays Houdanais Maire de Boutigny-Prouais



# Ecole de Boutigny-Prouais

A la découverte de l'horticulture

Une belle initiative a été mise en place au profit de la classe de moyenne section de maternelle de Boutigny-Prouais avec le concours de la directrice de l'école, Christelle Pineau, et les jeunes majeurs de l'IME de Champhol, dirigés par Delphine Natu et conduits par Emmanuel Pineau, éducateur technique spécialisé.

Il s'agit d'un projet articulé autour de l'horticulture ayant pour objectif de mettre en situation les jeunes majeurs avec mise en application à l'extérieur de ce qu'ils ont appris à l'intérieur. C'est un transfert de savoir que six jeunes sont venus mettre à exécution avec les bambins.

En amont, les élèves de la maternelle avaient préparé à l'aide de dessins les plans des parcelles où allaient être plantés des bulbes dans le cadre d'une démarche de développement durable.

Les jeunes majeurs ont pris des groupes de jeunes enfants pour leur expliquer ce qu'est un bulbe, comment le planter et comment se servir des outils de jardinier. C'est un rôle important pour ces tuteurs de se rendre utile envers les autres. Ils suivront l'évolution des plantations en compagnie des enfants dans les mois à venir.

Félicitons cette initiative qui ne manquera pas de suite...

Mireille Eloy







### TROP TOT ... MICHEL GAGNET NOUS A QUITTÉS



"Un mot gentil, un salut amical, un sourire, une parole réconfortante, une gentillesse alliée malgré tout à une détermination sans faille, c'était tout toi Michel ...

Originaire de Boutigny, tu ne t'en éloignes que pour tes déplacements professionnels ou quelques escapades plus lointaines que tu aimes effectuer en compagnie de Claudine.

Débordant d'énergie, tu sais donner sans compter.

Le 2 janvier 1967, tu intègres la Compagnie des Sapeurs-Pompiers Volontaires de Boutigny. Tu n'imagines pas qu'il s'agira d'un parcours long de 30 années qui s'ouvre à toi. Il traduit bien l'esprit dans lequel tu évoluais en permanence, toujours au service des autres, toujours disponible ...

Et tu ne t'arrêtes pas là, passionné de musique, adorant la jeunesse et souhaitant que perdurent les traditions communales, tu décides en 1968 d'initier les garçons mais aussi quelques filles à la pratique du tambour et du clairon. Une jeune clique est ainsi formée qui se produira dans les commémorations de notre village jusqu'au début des années 80.

Puis l'Amicale des Sapeurs-Pompiers est créée. Avec tes collègues, vous prenez en charge l'animation de Pâques à une époque où 3 jours consécutifs favorisaient le rassemblement des familles et garantissaient le succès des deux soirées dansantes ainsi que des traditionnelles courses cyclistes. Beaucoup se souviennent de ta silhouette longiligne qui, au moyen d'un sifflet, faisait cohabiter à cette occasion vélos et autos.

Faute d'être acteur à part entière, tu savais apporter par ta présence, soutien et encouragement dans toutes les manifestations, qu'elles soient sportives à l'image des Inter villages, des concours de tir ou culturelles

En 1995, une nouvelle aventure t'attend : tu deviens conseiller municipal.

Là aussi, tu auras à cœur de donner le meilleur de toi-même et tu consacreras beaucoup de ton temps au service des administré(e)s de Boutigny-Prouais, au service de ton village que tu affectionnais tant.

Tu acceptes un poste d'adjoint et te vois confier la responsabilité des Travaux Communaux.

La retraite arrivée, épaulé par Claudine, tu prendras très au sérieux ton rôle de papy.

Et si on parlait de ta dernière "folie"? Ton camping-car dans lequel, installé confortablement avec les tiens, tu rêvais de découvrir les paysages ... tous les paysages ... français ou étrangers.

Hélas, ton dernier voyage aura été tout autre parce qu'un vilain vendredi du mois de décembre 2008, le destin en a décidé autrement.

Nous ne t'oublierons pas et nous voulons que Claudine et toute ta famille soit assurées que nous partageons le chagrin que la vie leur impose."

Josette Joyeux et le Conseil Municipal de Boutigny-Prouais

#### La Fraternelle

Un club centenaire!

En 2003, un nouveau départ a été donné grâce à un ancien tireur qui a remis sur pied ce club de tir sportif, aidé par deux jeunes. Désormais, plus de 20 adhérents sont inscrits.

Depuis que le stand a vu le jour au 1 er étage de la salle polyvalente, nous assurons toutes les semaines un minimum de 2 ouvertures pour les entraînements. Notre encadrement vous invite à venir découvrir la pratique de notre sport (mercredi de 18h à 20h, dimanche de 10h à 12h30, sauf les jours de compétition, et, quelquefois, le samedi mais uniquement sur rendez-vous). Les inscriptions sont de plus en plus fréquentes, le sérieux de notre encadrement et nos résultats sportifs sont essentiels à cela.

La saison prochaine, nous ouvrirons une véritable école de tir pour les jeunes, dès l'âge de 8 ans. Ils sont de plus en plus nombreux à vouloir pratiquer cette activité sportive. Nous proposerons un entraînement régulier mais, avec cette nouvelle école de tir, un suivi sera également assuré par la FFT afin de faire progresser les jeunes vers des niveaux supérieurs et leur permettre de participer a des épreuves homologuées.



La Fraternelle vous présente ses meilleurs vœux les plus agréables et sportifs pour 2009

Pour tout contact: 06 75 80 51 95 - Gil Maréchal - Président



### **ASPIC**

Le samedi 17 janvier dernier, s'est tenue l'Assemblée Générale de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine d'Intérêt Communal (ASPIC). Après examen, les rapports moral et financier ont été approuvés à l'unanimité.

Avec 123 adhérents, dont 44 ont participé aux ateliers de la Passerelle des Savoir-Faire (peinture, marqueterie, ferronnerie d'art et sculpture-modelage), l'association a fait le bilan de ses activités et arrêté son programme pour 2009.

Première date à retenir : le 29 mars 2009 de 9 h 30 à 18 h à la salle polyvalente de Boutigny avec la "Rencontre des Associations du Patrimoine". Vous y découvrirez les réalisations des associations du patrimoine d'Eure-et-Loir et des Yvelines pour leurs villages.

A signaler, une bonne nouvelle : la confirmation du versement de la subvention de 15 000 € destinée à la rénovation des vitraux de l'église Saint-Pierre de Boutigny. Cette somme a été obtenue auprès du Ministère de la Culture et de la Communication, à l'initiative de la Municipalité et de M. le député-maire de Chartres, Jean-Pierre Gorges, suite au dossier présenté par l'ASPIC basé sur une étude technique de M. C. Faÿ.

A l'issue de la réunion, les participants ont pu écouter l'exposé de M. Jacques Galland, vice-président de l'Association pour l'Etude et la Sauvegarde des Vestiges du Canal Louis XIV. Destiné à alimenter en eau les fontaines du Château de Versailles, la maîtrise d'œuvre de ce canal de 80 km, confiée à Vauban, de Pontgouin (canton de Courville-sur-Eure) à Rambouillet, a débuté en 1685 pour cesser en 1694 en raison de la guerre qui se déclara en Europe à cette époque. Resté inachevé, il a laissé malgré tout d'impressionnants vestiges encore visibles.

Vous êtes intéressés ? Vous voulez visiter ? Pour plus de détails : M. Galland au 02 37 21 38 41 ou jacques@galland.org. Voir aussi : www.payschartrain.fr.

Claude Charles, trésorier

#### **ASCBP** section football

Les activités ont repris en ce début d'année pour la deuxième phase de championnat, pour les petits et les plus grands. Nous finirons notre saison par des tournois. Celui de Boutigny-Prouais sera organisé le week-end du 31 mai. Notre Assemblée Générale aura lieu le samedi 27 juin à 18h. Nous y donnerons les résultats, les récompenses aux joueurs et les modalités pour les inscriptions de la saison prochaine. Les dirigeants remercient les familles et les supporters, qui encouragent nos équipes les week-ends de compétition.

L'ASCBP section football vous présente ses meilleurs vœux 2009.

Le bureau



#### Chorale Mi'l Fa Cé Si

Concert de l'épiphanie...Que du bonheur!

Le 18 janvier dernier, trois chœurs d'enfants se sont réunis dans l'église St Pierre de Boutigny, sur l'initiative de l'association Mi'l Fa Cé Si, et plus particulièrement de son chef de chœur Hans Monpontet. Les chorales invitées venaient de Dampierre : "les Joyeux Pinsonnets", dirigés par Jean D'Albi et regroupant une vingtaine d'enfants ; et de Septeuil : "L'ptit Chœur", dirigé par Christian Leneutre et fort d'une vingtaine d'enfants également. L'événement a regroupé près de 300 personnes, heureux et émus de venir écouter et admirer ces petites voix, fort prometteuses. Hans s'est réjouit de la prestation de nos 12 petites choristes et les félicite chaleureusement, ainsi que les nombreuses personnes qui sont venues aider et/ou assister à cet événement. Ce concert de l'épiphanie s'est terminé par le partage la galette, bien méritée pour tous ces enfants!

Choralement vôtre, Le Bureau

# Sapeurs Pompiers de Boutigny-Prouais

#### Les sapeurs pompiers recrutent

En France, 204 000 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier, de leurs études... Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots. Pourquoi pas vous ?

Vous avez entre 16 et 55 ans, vous êtes étudiants ou vous avez un métier, vous aimez être à l'écoute des autres, alors OSEZ. Les sapeurs pompiers de Boutigny-Prouais recherchent et recrutent des volontaires. Vous êtes intéressés mais vous ne connaissez pas les modalités d'engagement ou les contraintes ? N'hésitez pas à vous renseigner auprès du chef de centre.

Nous avons besoin de vous autant que vous avez besoin de nous.

Caporal Ménager 06 64 12 78 69

Chef de centre du Cl Boutigny-Prouais

#### Intempéries dans le Sud-Ouest

Ces derniers jours, nous avons été touchés par des vents violents partout dans la région, ce qui a obligé les sapeurs pompiers à être vigilants et à prendre des mesures.

Quelques jours plus tard et, notamment, le vendredi 23 janvier au soir, Météo-France activait la vigilance rouge sur les départements du sud ouest de la France annonçant des vents qui avoisineraient les 184 km /h. Suite à cette annonce les sapeurs pompiers d'Eure-et-Loir ont pris leurs dispositions. C'est ainsi que les pompiers de Boutigny-Prouais ont été mobilisés pour un éventuel départ dont l'objectif était de soutenir nos collègues du sud ouest.

## Manifestations de l'amicale des sapeurs pompiers de Boutigny Prouais

Comme chaque année, l'ASPBP organisent des manifestations au sein de la commune : la pêche du 1er mai qui aura lieu comme chaque année à l'étang de Dannemarie ; repas champêtre le samedi 20 juin ; Jeux des enfants et feu d'artifice le 14 juillet ; concours de belote avec de nombreux lots courant octobre.

L'ASPBP vous attend nombreux. Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 06 34 28 74 08 ou par courriel à : amicalesphoutignyprouais@yahoo.fr





### Comité des Fêtes de Prouais

Le Comité des Fêtes de Prouais organise une soirée "Cochon Grillé", le samedi 21 mars 2009,

à l'Auberge Grand Maison à Meaucé (28240 La Loupe).

Attention places limitées!

Réservation au 06 34 87 49 38 avant le 7 mars dernier délai.



# NAISSANCES



- 23 Septembre 2008 RUTKÓWSKI Eugénie
- 10 Janvier 2009 PRUD'HOMME Aline

ș évacuer.

• 12 Janvier 2009 DA COSTA VIEIRA Jason

# **MARIAGES**

 13 Décembre 2008 GABRIEAU Angeline & LEVREL Bruno

- 15 Janvier 2009 LEGER César
- 27 janvier 2009 MARTIGNAT Léna
- 27 Janvier 2009 LAMMENS Hugo

Infos Générales

En période d'hiver, le monoxyde de carbone, gaz invisible et inodore, est responsable de plusieurs milliers d'intoxications dont une centaine sont mortelles. Indétectable, il résulte d'une mauvaise combustion, quelle que soit la source d'énergie (bois, gaz, charbon, essence). Emis par des appareils de chauffage ou de production d'eau chaude mal entretenus, il peut s'avérer mortel en moins d'une heure. D'autre part, une mauvaise aération du logement entraîne une mauvaise com-

mauvaise aération du logement entraîne une mauvaise com-

bustion au sein des appareils et une émission de monoxyde de carbone. Enfin, les conduits d'évacuation bouchés ou obstrués ne permettent pas aux gaz issus de la combustion de

s evacuer. Le monoxyde de carbone provoque deux types d'intoxication : l'intoxication faible ou chronique (lente) se manifestant par des maux de tête, des nausées et de la fatigue ; l'intoxication grave (plus rapide) entraînant des vertiges, des troubles du comportement, des pertes de connaissance, le coma ou le décès. Ces intoxications peuvent laisser des séquelles à vie.

- faire vérifier les installations par un professionnel chaque

année - aérer le logement même en hiver et ne pas boucher les entrées d'air - faire effectuer un ramonage des conduits et cheminées au

moins une fois par an ne pas utiliser de chauffages d'appoint en continu, ni d'ap-pareils non destinés à cet usage (réchauds de camping par exemple)

- aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres - arrêter les appareils à combustion si possible - évacuer les locaux et bâtiments - appeler les secours : le 112 (numéro unique d'urgence européen), le 18 (Sapeurs pompiers) ou le 15 (SAMU) - ne pas réintégrer les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel

N'hésitez pas à visiter le site web de la commune pour plus d'informations.

Quelques gestes simples permettent de les éviter :

En cas de suspicion, il faut :

Monoxyde de carbone, attention danger!

Pour notre commune, une messe est célébrée le dimanche à 9h30:

le premier dimanche du mois en l'église <mark>de</mark> Prouais le 4ème dimanche du mois en l'église de Boutigny Vous pouvez correspondre par courriel avec le prêtre Don Thomas : don.thomas@orange.fr

**MESSES** 

 Mr GAGNET Michel décédé le 20 décembre 2008

Horaires d'ouverture de la **Déchetterie** de Boutigny-Prouais Un rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie afin d'éviter les "dépôts sauvages", de plus en plus fréquents dans notre commune (devant la déchetterie elle-même, dans nos chemins communaux ...)

Période d'été (du 1er mars au 31 octobre)

Lundi, mercredi et vendredi après-midi: de 14h00 à 18h00 Samedi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

# CREATEURS D'ENTREPRISES. VOUS CHERCHEZ DES LOCAUX ?

A Houdan, l'Espace Prévôté, à l'intérieur de la zone d'activités de la Prévôté, propose en location à des conditions privilégiées 1 700 m2 de bureaux (de 15 à 50 m2) mais également des ateliers (de 50 à 150 m2). Ces locaux s'adressent à des petites entreprises nouvellement créées (formule pépinière) ou des entreprises de moins de 3 ans (formule hôtel d'entreprises). Un accompagnement en matière de services est mis à disposition des locataires (accueil physique et téléphonique, reprographie, imprimante en réseau, fax, affranchissement, connexion Internet ADSL). Une salle toute équipée (écran et vidéo-projecteur, paper-board, connexion Internet) modulable de 30 à 60 m2 est également disponible à la location pour toute entreprise

**VOUS ETES INTERESSES? VOUS SOUHAITEZ OBTENIR** DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ? CONTACTEZ L'ESPACE PREVOTE 6 rue de la Prévôté 78550 HOUDAN Tél. 01 30 46 99 00 - Fax 01 30 46 99 01 - Mail : espaceprevote@cc-payshoudanais.fr

#### Bibliothèque Municipale

Horaires d'ouverture au public : Le mardi de 16h30 à 18h30 Le mercredi de 16h00 à 18h00 Le samedi de 16h00 à 18h00

Par ailleurs, la Bibliothèque a mis en place un nouveau service de portage de livres à domicile afin de permettre aux personnes ne pouvant pas se déplacer d'avoir malgré tout accès aux ouvrages disponibles. Si vous êtes intéressés, prenez contact au 02 37 65 12 86. Bastien: bibliotheque-boutignyprouais@orange.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie de BOUTIGNY

Gardes de médecin : composez le 15 / Pharmacies : composez le 01 34 84 30 56 / Gendarmerie : composez le 17

# Du Lundi au Vendredi 14h30 à 17h30 et le Samedi 08h30 à 11h45

Horaires d'ouverture de la Mairie Annexe de PROUAIS Samedi 08h30 à 10h00

Jean-Philippe ADELAÏDE

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information et Communication Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax) Site internet : http://www.mairie-boutigny-prouais.fr

Directeur de la publication : Mireille Eloy - Responsable de la rédaction : Pierre Gapillou - Relecture et correction : Stéphane Méjanès

Maquette : Jonathan Godard - Ímpression : Graph'essais - Photos libres de droit - Tout droit de reproduction réservé.